

FORMULAIRE DE SIGNALEMENT DES ACTES DE DISCRIMINATION, DE HARCELEMENT MORAL ET SEXUEL, ET D'AGISSEMENTS SEXISTES

L'obligation de mettre en place un dispositif de signalement contre toutes formes de violences, discriminations, harcèlement et agissements sexistes s'impose aux entreprises ainsi qu'aux administrations, collectivités territoriales et établissements publics. (Loi n° 2019-828 du 6 août 2019 et Accord national interprofessionnel du 26 mars 2010 sur le harcèlement et la violence au travail).

Ce formulaire de signalement est à disposition de tout collaborateur de la CCIR Paris Ile-de-France, victime ou témoin d'acte de discrimination, de harcèlement moral ou sexuel ainsi que d'agissements sexistes dans le cadre professionnel.



Date du signalement (jj/mm/aaaa) :

Description du signalement

J'agis en qualité de :

- Victime des faits
- Témoin des faits dont la victime est

Nom :

Prénom :

Le présent signalement concerne des faits de :

- Discrimination
- Harcèlement moral
- Harcèlement sexuel
- Agissements sexistes

Description des faits

Date et heure des faits :-----

Lieu et contexte dans lesquels se sont produits les faits :-----

Description précise des faits :-----

Précision sur la fréquence des faits : -----

Précision sur la présence ou non de témoins : -----

Description des éléments de preuve ou témoignages :-----

Autres démarches accomplies (dépôt de plainte, rencontre d'acteurs externes, arrêt de travail ...) :----

Liste des documents que vous souhaitez joindre au signalement (facultatif)

1 :

2 :

3 :

Identification de l'auteur du signalement (nécessaire pour le traitement du signalement)

Identité et coordonnées

Je souhaite rester anonyme :

- Oui. Dans ce cas, vous pouvez faire votre signalement sur la plateforme de signalement en ligne M A E L qui garantit anonymat et échanges sécurisés avec le référent via une messagerie cryptée.
- Non. Dans ce cas, merci de compléter les informations ci-dessous :

Nom :

Prénom :

Fonction :

Adresse mail :

N° de téléphone :

Entité

- CCIR Paris Ile-de-France
- CCI territoriale Essonne
- CCI territoriale Seine-et-Marne
- GIE Groupe CCI Paris Ile-de-France
- Groupe Educatif

Traitement du signalement

Le formulaire dûment complété et signé ainsi que les documents joints sont à adresser à la DGA RH & RSE soit à l'adresse mail suivante : pcoco@cci-paris-idf.fr ou par courrier sous pli confidentiel et sous double enveloppe à l'adresse suivante :

Paule-Dominique COCO

DGA RH & RSE, Pôle RSE-SST

27 avenue de Friedland – 75008 PARIS

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des informations fournies.

Fait à :

Le :

Signature de l'auteur du signalement :

Références légale et mention RGPD

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné au traitement du signalement effectué. Ce traitement intervient dans le cadre de la loi n° 2019-828 du 6 août 2019 et Accord national interprofessionnel du 26 mars 2010 sur le harcèlement et la violence au travail. Il est confidentiel, uniquement à destination du Pôle RSE-SST de la DGA RH & RSE chargé du dispositif de signalement. Les données transmises sont enregistrées dans un fichier informatisé s'il existe et leur durée de conservation est limitée à la durée prévue à la procédure de traitement des signalements.

Le traitement des données personnelles nécessaire au présent dispositif de signalement fait l'objet d'une déclaration au registre des traitements de données personnelles de la CCIR Paris Ile-de-France.

Conformément à la loi « informatiques et libertés » n°78-17 du 6 janvier 1978 et au règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 (RGPD) les personnes concernées disposent de différents droits (accès, rectification, effacement, etc.) sur les données.